

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET RÉFÉRENDUM RÉPUBLICAIN EN MOLDAVIE
OCTOBRE-NOVEMBRE 2024

Rapport de la Mission électorale de la Francophonie

Table des matières	
INTRODUCTION	5
SYNTHESE DES CONCLUSIONS DE LA MISSION ELECTORALE DE LA FRANCOPHONE.....	6
RECOMMANDATIONS DE LA MISSION ELECTORALE DE LA FRANCOPHONE	7

Abréviations et sites internet utiles

Abréviations

APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
APEL	Association de la Presse Électronique
API	Association de la Presse Indépendante
APOCEMN	Assemblée Parlementaire de l'Organisation de Coopération Économique de la mer Noire
AUR	Alliance pour l'unité des Roumains
BECS	Bloc électoral des communistes et des socialistes
BERU	Bloc électoral Renato Usatii
BIDDH	Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
BV	Bureau de vote
CAC	Cour d'appel de Chisinau
CBV	Comités de bureau de vote
CCA	Conseil de coordination de l'audiovisuel
CEC	Commission centrale électorale
CED	Conseils électoraux de district
CFCDE	Centre de Formation Continue dans le Domaine Electoral
CFEC	Centre de formation électorale continue
CP	Le Conseil de la Presse
CSM	Conseil suprême de la magistrature
DAPG	Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
IFCN	International Fact-Checking Network
IJC	Centre de Journalisme Indépendant de la Francophonie
IRI	Institut républicain international
LPP	Loi sur les partis politiques
MAEIE	Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne
MEF	Mission électorale de la francophonie
NDI	National democratic Institute
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAS	Parti Action et solidarité
RECEF	Réseau des compétences électorales francophones
REFRAM	Réseau francophone des régulateurs des médias
RNE	Registre national des électeurs
SIAE-E	Système d'information automatisé de l'État "Élections"

Sites internet utiles

- Code électoral (version anglaise) - <https://a.cec.md/en>
- Ministère des affaires étrangères - <https://mfa.gov.md/en>
- Réseau des instances de régulation méditerranéennes - <https://www.rirm.org/en/cca-conseil-coordonateur-de-laudiovisuel-2/>
- Commission de Venise - [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL\(2018\)013-f](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL(2018)013-f)
- Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne - MAEIE
- Promo-LEX - <https://promolex.md/category/alegeri/parlamentare/anticipate-2021/?lang=en>
- OSCE / ODIHR- <https://www.osce.org/odihr/elections/moldova/492601>

- ENEMO - <http://www.enemo.eu/en/missions/moldova-parliamentary-elections-2021/445-enemos-ieom-to-moldova-publishes-its-statement>

INTRODUCTION

A l'invitation de la Commission électorale centrale (CEC) de Moldavie, Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie, a décidé le déploiement d'une Mission électorale Francophonie (MEF) à l'occasion de l'élection présidentielle et du référendum républicain organisés dans ce pays les 20 octobre (referendum et premier tour) et 3 novembre 2024 (second tour).

Cette approche reflète l'engagement de la Francophonie à soutenir ses Etats membres dans le cadre de l'approfondissement de la démocratie, conformément aux principes de la Déclaration de Bamako¹, qui promeut la tenue d'élections libres, transparentes et fiables comme fondement de l'État de droit. La République de Moldavie bénéficie d'une coopération continue avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a déjà déployé cinq MEF depuis 2005, couvrant les élections législatives et le référendum constitutionnel de 2010².

L'élection présidentielle moldave de 2024, qui, au deuxième tour du scrutin, opposait Maia SANDU, présidente sortante pro-européenne, à Alexandr STOIANOGLO, candidat pro-russe, ainsi que le référendum constitutionnel, visant à inscrire l'adhésion à l'Union européenne (UE) dans la Constitution, se sont tenus dans un climat de fortes tensions géopolitiques, marqué par des soupçons d'ingérence étrangère et des actions de désinformation de grande ampleur.

La première MEF, déployée du 14 au 24 octobre 2024 à l'occasion de l'élection présidentielle et du référendum constitutionnel du 20 octobre 2024, était conduite par l'Ambassadeur Désiré NYARUHIRIRA, Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale de la Francophonie. Elle comprenait des personnalités politiques et des experts de haut niveau :

- Monsieur Philippe COURARD, ancien Ministre et Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) ;
- Madame Chantal SOUCY, Membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, section Québec (Canada-Québec) ;
- Monsieur Vincent COURONNE, Expert médias (France) ;
- Madame Alexandra VELEVA, Professeur d'Université, diplomate, experte électorale et rapporteuse de la mission (Bulgarie) ;
- Madame Caroline GONTHIER, Spécialiste de programme, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique, OIF.

Pour le second tour de l'élection présidentielle, une nouvelle mission a été déployée à Chisinau du 31 octobre au 5 novembre 2024, conduite par Monsieur Philippe COURARD.

Les missions avaient pour objectif d'évaluer les conditions de préparation et de tenue des scrutins à la lumière des standards internationaux, notamment ceux de la Déclaration de Bamako (Chapitre IV -B). Elles visaient à analyser les efforts des acteurs politiques et de la société civile pour assurer des élections inclusives et transparentes, à observer les opérations de vote et de dépouillement à Chisinau et dans d'autres régions, et à identifier, en concertation avec les parties prenantes nationales et internationales, les domaines d'action qui pourraient être renforcés en vue de la consolidation des institutions et processus démocratiques et de l'État de droit.

¹ La Déclaration de Bamako a été adoptée le 3 novembre 2000 par l'ensemble des pays membres de l'OIF dont la Moldavie.

² L'OIF a déployé des missions électorales dans le cadre des élections législatives et du référendum constitutionnel de 2010, des élections législatives de novembre 2010 et de novembre 2014, ainsi qu'à l'occasion des élections législatives anticipées du 11 juillet 2021

Durant leur séjour, les délégations ont mené des échanges avec les autorités électorales, notamment la Commission électorale centrale (CEC), la Cour constitutionnelle et le Conseil de l'audiovisuel, ainsi qu'avec des représentants de la société civile tels que Promo-Lex, l'Association pour la Presse Indépendante (API) et STOPFALSE, un média certifié par l'International Fact-Checking Network, engagé dans la lutte contre la désinformation pendant la période électorale. Elles ont également rencontré des organisations internationales impliquées dans l'observation électorale sur place, dont le Conseil de l'Europe, le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE/BIDDH), le Réseau européen des organisations de surveillance des élections (ENEMO) et l'Union Européenne (UE). Les délégations ont aussi échangé avec plusieurs représentations diplomatiques francophones, dont les Ambassades de Bulgarie, de France et de Roumanie. Ces rencontres ont permis de dresser un diagnostic approfondi du processus électoral et de dégager des pistes d'accompagnement de l'OIF pour renforcer la gouvernance démocratique et institutionnelle en Moldavie.

SYNTHESE DES CONCLUSIONS DE LA MISSION ELECTORALE DE LA FRANCOPHONE

L'élection présidentielle et le référendum constitutionnel de 2024 en Moldavie ont été perçus comme une étape cruciale pour l'avenir démocratique du pays, notamment dans le contexte de son intégration européenne. Le contexte géopolitique en 2024 a été marqué par des tensions croissantes entre l'orientation pro-européenne du pays et l'influence persistante de la Russie, exacerbée par la guerre en Ukraine. Alors que le gouvernement moldave aspire à intégrer l'Union européenne d'ici 2030, des campagnes de désinformation et d'ingérence, orchestrées selon plusieurs sources par des acteurs russes, ont cherché à saper ce mouvement et à maintenir la Moldavie dans la sphère d'influence russe. Ce scrutin a représenté ainsi un moment décisif pour l'avenir géopolitique de la Moldavie et son intégration européenne.

Il est essentiel de préciser que les conclusions de la MEF reposent sur les informations collectées lors des échanges avec les acteurs du processus électoral moldave, les contributions des ambassades des pays membres de l'OIF et des partenaires d'institutions internationales présents sur le terrain, ainsi que sur ses propres observations.

- **Gestion des élections** : Le double scrutin et le référendum ont été généralement bien gérés, avec une administration électorale professionnelle et impartiale. Les candidats ont eu la possibilité de mener leurs campagnes librement.
- **Participation électorale** : Un taux de participation élevé a été noté, avec une forte implication des électeurs, y compris ceux de la diaspora.
- **Environnement électoral** : Malgré une bonne gestion générale, l'environnement électoral a été marqué par des préoccupations liées à des soupçons d'ingérence étrangère et aux campagnes de désinformation. L'ingérence étrangère s'est traduite par des tentatives d'influence du choix des électeurs, souvent par le biais de campagnes de propagande ciblées ou d'initiatives de manipulation de l'opinion publique via les médias traditionnels et numériques. Le rôle des réseaux sociaux et des plateformes numériques dans la diffusion de fausses informations est particulièrement préoccupant. Une manipulation des narratifs a été observée par la MEF et confirmée dans les rapports des observateurs nationaux et internationaux. Ainsi, certains messages de désinformation ciblaient spécifiquement les questions liées à l'intégration européenne, en diffusant des narratifs négatifs sur l'UE et en exploitant des peurs culturelles et sociales pour influencer le vote. Par ailleurs, les efforts de désinformation ont été largement documentés, comprenant la diffusion de contenus faux ou trompeurs visant à polariser la société et à éroder la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques.

- **Financement électoral** : Bien que des réformes aient été mises en place pour améliorer la transparence du financement des campagnes, la CEC n'a pas été en mesure de s'acquitter de cette tâche du fait de ses moyens et ressources limités. Cela a conduit à une surveillance insuffisante des dépenses et des dons de campagne. De nombreux candidats n'ont pas déclaré l'intégralité de leurs dépenses électorales, compromettant ainsi la transparence du financement des campagnes.
- **Efficacité limitée du contentieux électoral** : La résolution des litiges électoraux a présenté certaines lacunes, notamment le traitement de certains cas de contentieux qui semble avoir été insuffisant, ainsi que les délais d'examen, pas toujours été respectés de manière cohérente. Ces problèmes ont limité l'efficacité globale du traitement des contentieux électoraux.
- **La question référendaire** : La question référendaire a porté sur le texte intégral de l'amendement constitutionnel.

RECOMMANDATIONS DE LA MISSION ELECTORALE DE LA FRANCOPHONE

Autorités moldaves :

- a) **Renforcement des réformes institutionnelles** : Poursuivre les réformes structurelles, pour renforcer l'état de droit et améliorer la transparence dans la gestion des institutions publiques, notamment à travers la clarification et l'harmonisation des dispositions électorales pour éviter les contradictions, notamment concernant les délais de campagne, les règles de financement, et les mécanismes de résolution des litiges électoraux. Réformer le système judiciaire pour renforcer l'indépendance des magistrats, améliorer l'accès à la justice à tous les citoyens et combattre plus efficacement la corruption. Éviter les modifications fréquentes et non inclusives du cadre juridique des élections, qui peuvent conduire à une incertitude juridique. Les autorités doivent s'assurer que toute réforme soit bien soumise, pour échanges, à toutes les parties prenantes, y compris la société civile.
- b) **Renforcement des capacités institutionnelles** : Renforcer les capacités de la CEC en matière de formation et de ressources financières afin de garantir une supervision efficace du processus électoral. Cela inclut par ailleurs l'amélioration des capacités numériques pour gérer les élections, comme l'optimisation du Système automatisé d'information sur les élections (SAIEE).
- c) **Amélioration de la gouvernance** : Renforcer les mécanismes de gouvernance efficaces et responsables en vue de consolider la confiance des citoyens dans les institutions. Accroître la transparence dans la gestion des ressources publiques, avec une attention particulière à l'utilisation des ressources administratives et au contrôle des financements des campagnes électorales, y compris depuis l'étranger, afin de lutter contre toute potentielle influence étrangère.
- d) **Lutte contre la désinformation et les ingérences étrangères** : Développer des outils technologiques pour identifier et neutraliser rapidement les campagnes de désinformation. Renforcer les partenariats stratégiques pour développer des capacités de résilience face aux menaces hybrides. Intensifier la coopération avec les plateformes numériques pour réguler les contenus nuisibles et protéger les électeurs. Mettre en œuvre des règles strictes concernant le financement politique pour éviter l'influence étrangère dans le processus électoral. Cela inclut une surveillance accrue des contributions financières extérieures.
- e) **Partenariats avec la société civile** : Promouvoir l'observation électorale indépendante par des organisations de la société civile pour renforcer la transparence et l'intégrité des processus électoraux. Cela peut inclure le soutien à des initiatives visant à suivre la mise en œuvre des engagements et réformes issus des processus électoraux, tout en

consolidant l'engagement civique et la participation active des citoyens à la vie démocratique.

- f) **Promotion de la participation citoyenne** : Élargir le vote par correspondance pour permettre une plus grande participation des Moldaves vivant à l'étranger. Cela peut inclure l'élargissement du vote de la diaspora à d'autres pays. Développer des programmes visant à encourager la participation civique, en particulier parmi les groupes marginalisés, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les minorités ethniques. Cela peut inclure des initiatives éducatives sur le processus électoral et l'importance du vote.

En résumé, renforcer la résilience du système électoral en Moldavie nécessite une approche intégrée qui combine transparence, renforcement institutionnel, un cadre juridique robuste et promotion de l'engagement citoyen. Ces mesures aideront à construire une tradition d'élections démocratiques, tout en munissant les institutions d'outils efficaces pour faire face aux menaces internes et externes.

Partenaires techniques et financiers, y compris l'OIF

- a) Mettre à la disposition des autorités moldaves compétentes l'expertise nécessaire en vue de la préparation et de la tenue des élections législatives ;
- b) Encourager et faciliter une participation plus active des institutions moldaves aux initiatives et aux échanges de bonnes pratiques au sein des réseaux institutionnels de la Francophonie, notamment le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), qui joue un rôle clé dans le soutien aux régulateurs des médias et organise des conférences visant à renforcer le dialogue avec les grandes plateformes numériques telles que Google, Meta, TikTok et X ;
- c) Renforcer les échanges de bonnes pratiques avec le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), dont la CEC moldave est membre, pour enraciner les acquis en matière électorale ;
- d) Poursuivre et renforcer le partenariat avec l'ONG Promo-Lex, dont la qualité des activités en matière d'observation électorale et de protection et promotion des droits de l'Homme est unanimement reconnue ;
- e) Poursuivre et renforcer le partenariat avec le Conseil de l'audiovisuel (CA), qui est hautement apprécié par cette institution, et ses initiatives visant à lutter contre la désinformation ;
- f) Encourager la traduction des textes législatifs et électoraux ainsi que la formation des juges de la Cour constitutionnelle. Encourager une participation plus active de la Cour aux travaux et activités de l'Association des Cours constitutionnelles Francophones (ACCF) ;
- g) Suivre attentivement l'évolution de la situation postélectorale, des réformes en cours et envisager l'envoi d'une MEF lors des élections législatives, prévues en 2025.